

Impliquer les 13-30 ans dans la mise en œuvre du programme LEADER

Projet novateur



Informations générales

Maîtres d'ouvrage (raison sociale) : 15 bénéficiaires (associations, EPCI, entreprises)

Localisation

- Nom du GAL : Ardèche³ (RHA 229)
- Communes du projet : plus de 20 communes du GAL

Coût du projet

- Coût global de l'opération : 243 000 €
- Coût total des projets présentés à LEADER : 243 000 €
- Montant total des subventions LEADER : 81 835 €

Contact du GAL

Gal Ardèche³
animation@ardeche3.fr
06.19.21.70.30

Pour plus de détails :

Facebook : @LeaderArdeche

Vidéos :

- [Le "jury jeunes" du programme LEADER, en version "parodie culinaire"](#)
- [Retour d'expériences de jeunes impliqués dans le "jury jeunes" du programme LEADER](#)

Présentation du projet :

Afin de permettre aux 13-30 ans de prendre part aux décisions concernant leur territoire de vie, le GAL Ardèche³ leur a proposé de se mettre dans la peau d'un décideur local et de gérer une enveloppe de près 100 000 € de subventions européennes LEADER.

Une vingtaine de jeunes curieux et attentifs aux initiatives conduites sur leur territoire ont ainsi trouvé en LEADER une belle opportunité pour s'impliquer ! Après avoir défini 10 domaines sur lesquels agir en cohérence avec la stratégie du GAL puis les critères de sélection des projets, les 13-30 sont allés jusqu'à auditionner les porteurs de projets et proposer leur avis favorable ou non sur chacun des 18 projets reçus.

Objectif du projet / Lien avec la stratégie :

Le GAL ambitionne d'expérimenter de nouvelles pratiques de gouvernance : cela passe par de nouvelles manières de travailler avec ses membres, mais aussi par l'implication des 13-30 ans : participer aux décisions, découvrir l'action de l'Europe autrement, et enfin permettre le rajeunissement des instances de décision.

Type d'innovation / exemplarité :

Innovation sociétale (faire une place aux jeunes sur des territoires ruraux déficitaires en 13-30 ans), organisationnelle (gouverner autrement : femmes/hommes, jeunes/moins jeunes, publics/privés,...) et méthodologique (accompagner les jeunes pour qu'ils puissent prendre cette place)

Réalisations et calendrier :

2016-2017 : mobilisation des jeunes, définition des thématiques, rédaction de l'appel à projets dédié - **2018** : lancement du 1^{er} appel à projet sur 3 thématiques ; 1^{er} « jury jeunes » ; 8 dossiers reçus - **2019** : lancement du 2nd appel à projets sur 4 autres thématiques ; 2nd « jury jeunes » ; 9 dossiers reçus

Résultats / Valeur ajoutée du projet :

Conduite d'un exercice de démocratie locale « grandeur nature » par des 13-30 ans ; intégration de 5 jeunes de moins de 30 ans au sein du Comité de programmation ; changement des pratiques au sein du Comité de programmation : dialogue intergénérationnel, nouveaux outils,... ; mobilisation de nouveaux bénéficiaires grâce à cet appel à projets

Facteurs clés de l'innovation/exemplarité

Les moyens dédiés par le GAL à l'accompagnement de la gouvernance « jeunes » : un coordinateur LEADER « jeunesse – changement de pratiques » et une vice-présidence dédiée, « garants » de cette ambition

Transférabilité :

- **Recommandations** : les efforts entrepris par le GAL pour accueillir les jeunes et leur expliquer LEADER (pédagogie sur LEADER, ses règles, son fonctionnement) sont bénéfiques pour tous les membres du GAL
- **Limites** : la mobilisation des jeunes ponctuellement et dans la durée